

**Demande de travail à temps partiel**

<b>NOM Prénom :</b>	<b>Affectation 2014 / 2015 :</b>
<b>Date de naissance :</b>	<b>Fonction :</b>

Souhaite exercer mes fonctions à temps partiel pour l'année scolaire 2015 / 2016 --> pour la première fois   
--> renouvellement

– **temps partiel sur autorisation** (quotité comprise entre 11h et 18h)

– **temps partiel de droit** (quotité comprise entre 11h et 16h) :

pour élever un enfant de moins de trois ans (né le.....) ou date d'arrivée au foyer de l'enfant adopté  
 pour donner des soins à une personne atteinte d'un handicap et nécessitant ma présence  
 pour créer ou reprendre une entreprise  
 pour les personnels handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

**Quotité horaire souhaitée** exprimée en **nombre entier** d'heures hebdomadaires Nombre d'heures : .....

Nombre d'heure	11	12	13	14	15	16	17	18
Quotité	52,38%	57,14%	61,90%	66,67%	71,73%	76,19%	80,95%	85,71%
Quotité financière	52,38%	57,14%	61,90%	66,67%	71,73%	76,19%	86,30%	89,00%

Cette demande ne peut être inférieure à 50% ou supérieure à 90% du service hebdomadaire.

Quotité proposée par le chef d'établissement : ...../...21heures.

Je déclare avoir pris connaissance du § 6 page 5 – surcotisation, de la note de service relative aux temps partiels :

- je demande à surcotiser pour l'année scolaire 2015/2016 (**Attention**, la surcotisation peut engendrer une forte baisse de la rémunération notamment pour les mi-temps)
- Personnel handicapé atteint d'une incapacité permanente au moins égale à 80% (joindre un justificatif)
  
- je ne souhaite pas surcotiser pour l'année 2015/2016

Je soussigné(e), M.....

Fait à .....,  
le.....

déclare avoir pris connaissance de la note de service du 21 janvier 2015 relative aux temps partiels adressée aux écoles et qui peut être consultée sur le site de la DSDEN 74 : <http://www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/>

Signature de l'intéressé(e)

Avis du chef d'établissement

Fait à .....,  
le.....

- Avis favorable
- Avis défavorable

Signature de l'inspecteur de l'éducation nationale

Cadre réservé à l'administration :